

PROGRAMME DE FORMATION

La location meublée : Focus Entreprise et société

La location meublée est aujourd'hui un élément incontournable de la gestion patrimoniale. Elle présente en effet des avantages indéniables, à la fois sur le plan économique et sur le plan fiscal. Elle obéit aussi à de nombreuses règles, parfois complexes, et en constante mutation. Quelle forme d'exploitation retenir, notamment à la vue des règles spécifiques que cela implique ? Outre les critères classiques de choix, le choix d'investir en direct ou en société a des conséquences juridiques, fiscales et sociales significatives.

Date:	PAS DATE
Durée:	2 heures
Type / Prix:	190 €
Prérequis:	<ul style="list-style-type: none">• Connaissance des grands principes fiscaux• Connaissances des principes généraux du droit des sociétés• Connaissance des principes généraux du droit des biens (indivision, démembrement, etc.)
Objectifs:	<ul style="list-style-type: none">• Proposer une solution d'investissement en location meublée adaptée et personnalisée à la situation et aux objectifs de vos clients.• Optimiser l'environnement juridique et fiscal du patrimoine immobilier préexistant.

Contenu pédagogique:

Critères de choix traditionnels :

- Incidence sur la répartition des pouvoirs (politiques et financiers) ;
- Levier d'anticipation de la transmission ;
- Aspects comptables liés à l'existence de la personnalité morale ;
- Incidence sur le régime juridique des baux immobiliers.

Particularités liées à la location meublée :

- Choix de la forme sociale ; avantages et inconvénients des différentes options ;
- Incidence sur le régime et le statut fiscal du loueur, en matière d'impôt sur le revenu et d'impôt sur la fortune immobilière notamment ;
- Incidence sur le régime social, notamment sur les critères d'assujettissement
- Avantages et inconvénients des différentes formes en matière de transmission.
- Exemples d'optimisations

Heures réglementaires:

CGPI / Courtiers

- Immobilier / Carte T / Loi Alur : 2 heures
- IOBSP / DCI : 2 heures

Notaires

- 2 heures | N° d'homologation CSN : 201900800

Experts-Comptables

- 2 heures

Cette formation valide uniquement les heures indiquées ci-dessus

Format:

Replay

Moyen pédagogique:

Diaporama (notions métier, exercices d'application, questionnaires de compréhension)

Public visé:

Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Moyen d'évaluation: Quiz d'évaluation des acquis

Accessibilité aux personnes
en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

